

Informations pratiques

- > **Organisation** : Institut de formation de l'environnement (IFORE)
- > **Participation gratuite** à l'exception des frais de déplacements, d'hébergement et de restauration à la charge des participants. Déjeuner libre. Accès possible au restaurant administratif du ministère.
- > **Lieu** : Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer
Auditorium, Tour Séquoia, 1 place Carpeaux - 92800 - Puteaux
- > **Accès** : RER A ou ligne 1, arrêt : Grande Arche de la Défense
- > **Inscription obligatoire sur le site de l'IFORE** :
<https://catalogue.ifore.developpement-durable.gouv.fr/content/la-biodiversite-en-2016-etat-des-lieux-et-perspectives-davenir>
- > **Vos interlocuteurs** :
Christian Bourrand - christian.bourrand@developpement-durable.gouv.fr
assisté de
Madeleine Lebas - madeleine.lebas@developpement-durable.gouv.fr



Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Ministère du Logement et de l'Habitat Durable
Secrétariat général
Service du Pilotage et de l'Evolution des Services
Institut de formation de l'environnement
92055 - La Défense cedex
Tél. 01 40 81 95 57

www.ifore.developpement-durable.gouv.fr

Pour une culture partagée du développement durable

Réalisation : MEEEM-MLHD/SG/SPES/IFORE - 2016 - Crédits photo : MEEEM/SG/DICOM/Terra

Colloque La biodiversité en 2016 : état des lieux et perspectives

28 novembre 2016 - La Défense

Programme



La biodiversité en 2016 : état des lieux et perspectives

La Loi du 10 juillet 1976 sur la protection de la nature, qui, pour la première fois, posait le principe de son caractère d'intérêt général, constitue l'un des grands textes fondateurs du droit de l'environnement. Cette année marque donc son quarantième anniversaire, mais aussi le vote d'une nouvelle loi sur la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages,

La comparaison de ces deux lois montre que le regard porté sur la biodiversité a beaucoup évolué au cours de ces quatre décennies. La loi de 1976 a été conçue principalement dans une optique de conservation de patrimoine, où il s'agissait de protéger certains espaces et certaines espèces, jugés remarquables. La loi de 2016 intègre une vision plus étendue de la biodiversité (incluant celle dite « ordinaire »), et plus dynamique, mettant l'accent sur les interactions entre écosystèmes. Ceux-ci apparaissent dorénavant en perpétuelle transformation, et où l'action de l'homme joue un rôle important.

L'objet de ce colloque est de réaliser une mise en perspective, afin de mesurer la transformation opérée dans la vision de la biodiversité au cours des quatre dernières décennies, et de la confronter aux nouveaux enjeux que celle-ci nous pose aujourd'hui. Face à la disparition accélérée de la biodiversité qui fait parler de sixième grande crise d'extinction, comment, et dans quelle mesure les dispositions législatives, anciennes et nouvelles, peuvent-elles permettre de répondre à ces enjeux ? Quelles sont leurs limites ? Quelles questions n'ont-elles pu traiter ? Comment peut-on les aborder, et que pouvons-nous faire ?

Journée animée par **Jean Jacques Fresko**

Programme

> 08h45 - 09h00 : Accueil café

> 09h00 - 09h30 : **Mots d'accueil** : **Dominique Estienne**, directrice adjointe de l'IFORE
Ouverture : **Mme Barbara Pompili**, secrétaire d'État auprès de la ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, chargée de la biodiversité (allocution filmée)

> 09h30 - 10h00 : **Mise en perspective historique, continuités et évolutions réglementaires**. **Henri Jaffeux**, président de l'Association pour l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement, et représentant MEEM-DGALN-DEB (*à préciser*)

> 10h00 - 10h15 : **Echanges avec la salle**

> 10h15 - 10h30 : Pause

L'**IFORE**, institut de formation du ministère de l'Environnement, a pour mission de construire une culture commune du développement durable au sein de l'Administration. Il intervient principalement dans trois domaines : formation initiale et continue aux métiers de l'environnement, écoresponsabilité, management et développement durable.

> 10h30 - 12h00 : **Table ronde : Diagnostic sur l'état de la biodiversité et propositions en matière de politique de protection**

- **Dominique Richard**, directrice du Centre Thématique Européen sur la Diversité Biologique, CTE/DB
- **Jean-Philippe Sibley**, directeur du Service du Patrimoine Naturel du MNHN
- **Antoine Cadi**, directeur de la communication LPO
- **Bernard Chevassus-au-Louis** : L'approche des fonctionnalités de la nature et des services écosystémiques
- **Pauline Teillac-Deschamps**, UICN : Des solutions fondées sur la nature
- **Valérie Chansigaud**, CNRS : Quels changements impliqués pour la société ?

> 12h00 - 12h15 : **Echanges avec la salle**

> 12h15 - 13h30 : Déjeuner libre

> 13h30 - 14h00 : **Introduction de l'après-midi** : **Luc Abbadie**, directeur de l'Institut d'Écologie et des Sciences de l'Environnement de Paris, professeur d'écologie à l'Université Pierre et Marie Curie

> 14h00 - 15h15 : **Table ronde : Intégrer la biodiversité dans les politiques publiques. Quelques exemples de prise en compte de la biodiversité permettant de restaurer les fonctionnalités**

- **Daniel Guillotin**, conseiller municipal délégué à l'écologie urbaine, et **Gilles Lecuir**, Natureparif : Urbanisme, Construction, Ville (NEV) : l'exemple de Rennes Métropole (capitale française de la biodiversité 2016)
- **Vincent Bretagnolle** : Biodiversité et agriculture
- **Jean-François Lesigne**, attaché environnement RTE, Club des Infrastructure linéaire et biodiversité : Énergie - forêts
- **Carine Ritan** : SRCE en PACA

> 15h15 - 15h30 : Pause

> 15h30 - 17h00 : **Table ronde : L'enjeu de la mobilisation du public : comment mobiliser tous les types de publics et en particulier les citoyens ?**

- **Olivier Lerude**, mission développement durable du ministère de la Culture et de la Communication
- **Grégoire Lois**, MNHN, programme Vigie Nature
- **Jérémy Allain**, directeur de l'association VivArmor Nature: les ABC (Atlas de la Biodiversité Communale)
- **Arnaud Greth**, président de Noé
- **François Letourneux**, président de la fête de la nature

> 17h00 - 17h30 : **Conclusion** : **Christophe Aubel**, directeur d'installation de l'Agence Française pour la Biodiversité